

* INVOCATION

CHIEN DE GARDE

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	chien de garde spectral
Durée	1 heure/niveau ou jusqu'à apparition, puis 1 round/niveau (voir description)
JS	aucun
RM	non

Ce sort fait apparaître un chien spectral visible de son seul créateur. L'animal garde le lieu où il se manifeste (il ne se déplace pas). Il se met à aboyer dès qu'une créature de taille P (ou supérieure) se déplace à neuf mètres ou moins de lui (les personnes se trouvant déjà à moins de neuf mètres du chien quand il est convoqué peuvent se déplacer sans déclencher la moindre réaction de sa part, mais si elles s'éloignent, il se met à aboyer dès qu'elles s'approchent de nouveau dans la zone gardée). Le chien a la faculté de voir les créatures invisibles ou éthérées. Il réagit aux illusions de type ombre, mais pas aux chimères.

Si un individu approche à 1,50 m ou moins du chien, ce dernier cesse d'aboyer pour mordre (bonus de +10 au jet d'attaque, 2d6+3 points de dégâts perforants) une fois par round. Il bénéficie de tous les bonus s'appliquant aux créatures invisibles.

Le chien est toujours prêt à attaquer, ce qui signifie qu'il inflige sa première morsure lorsque vient le tour de jeu de la cible. Sa morsure est l'équivalent d'une arme magique en ce qui concerne une éventuelle réduction de dégâts. On ne peut pas l'attaquer, par contre il est possible de le dissiper.

Le sort a une durée d'une heure par niveau de lanceur de sorts, mais dès que le chien devient actif et commence à aboyer sa durée restante passe à un round par niveau de lanceur de sorts. Si le mage s'éloigne de plus de trente mètres de l'endroit où il a appelé le chien, le sort s'achève immédiatement.